



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

CASTOREUM ABS.

Fournisseur PCW

Référence : CASTOREUM ABS.

1 - DONNEES TECHNIQUES

Composition : Castoreum oil / Benzyl alcohol
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Fragrances / Cosmétiques
Solubilité dans l'eau : Non
Anti-oxydant(s) : Aucun

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Pâteux
Couleur : Brune
Odeur : Ambré, animal
Densité 20/20°C : -
Indice de réfraction n (20/D) : -
Pouvoir rotatoire en ° : -
Taux peroxides mmol/l : -
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 100

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Statut kosher : Non certifié
Statut Hallal : Non certifié
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restricted (49th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
COV Suisse - Annexe 1 : Voir certificat
CAS N° : 8023-83-4 / 100-51-6

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.
Code douanier : 3302 90 90 00

CASTOREUM ABS.

Tunnel codes ADR : /

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : NR Non réglementé pour le transport

Transport Maritime IMDG : NR Non réglementé pour le transport

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : NR Non réglementé pour le transport

LEGISLATION :

PICCS (Philippines) : Listé

NZIoC (New Zealand) : Approved

TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : 8023-83-4 / 100-51-6

NEPA (China) : CB7665369 / CB3852587

JECFA n° : Non listé

FLAVIS : - / 02.010

FEMA : 2261 / 2137

FDA : 182.50 / 172.515

EPA N° : Listé

ENCS (Japan) n° : Non listé

EINECS (EU) : 232-427-5 / 202-859-9

ECL (Corée du Sud) n° : Non listé

COE (Council of Europe) : Non listé

LIS / DSL (Canada) : Listé

AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé

C.A.S : 8023-83-4 / 100-51-6

Étiquetage :



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

STO-RE2 Toxicité organes cibles - expo répétée 2



H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.